

REVUE DE PRESSE S17

www.sada.co

Du 20.04 au 26.04.2015

Page 2 : Sucre : les grands producteurs vont inonder le marché

Page 4 : Les betteraviers européens demandent l'aide de Bruxelles

Page 5 : L'unité Ecostu'air va fournir les deux tiers de l'énergie de l'usine Tereos

Page 7 : Ile de la Réunion - Les planteurs réclament les 38 millions d'euros promis par Hollande

Page 9 : Ancienne sucrerie - Visitez la sucrerie de Francières

Page 10 : Brésil - Albioma acquiert une centrale de cogénération bagasse (48 MW) au Brésil

Sucre : les grands producteurs vont inonder le marché

(Publié le 26.04.2015 – www.lesechos.fr)

La chute du real incite le Brésil, géant producteur, à exporter davantage. La Thaïlande et l'Inde attendent des récoltes abondantes.



L'agence gouvernementale chargée des estimations agricoles au Brésil s'attend à une récolte de sucre plus importante - Lianne MILTON/PANOS-REA

Après cinq années consécutives à crouler sous les excédents, le marché mondial du sucre devait revenir à l'équilibre l'an prochain. Telle était la prévision dominante chez les spécialistes jusqu'à récemment. Mais elle pourrait être remise en question. En partie par ce qui se passe actuellement au Brésil, de loin le plus grand producteur mondial de sucre : la chute de sa monnaie, qui a perdu 20 % de sa valeur en six mois, est en train de convaincre les agriculteurs d'exporter davantage. Avec la dévaluation du real, vendre à l'international devient en effet plus rentable car les revenus en devise locale tirés de l'exportation sont plus importants.

UNE RÉCOLTE PLUS IMPORTANTE AU BRÉSIL, SELON LA CONAB

Jusqu'à récemment, beaucoup de spécialistes partageaient du principe que la production allait stagner ou à peine augmenter cette saison, explique Commerzbank. « Cette prédiction pourrait bien être ébranlée », prévient la banque. La Conab, l'agence gouvernementale chargée des estimations agricoles au Brésil, a été la première à la mettre en doute la semaine dernière, en anticipant que le pays récolterait davantage. Louis Dreyfus Commodities est du même avis. Le groupe, qui est l'un des plus gros négociants de sucre brut et de sucre blanc au monde, s'attend aussi à une production plus importante, notamment parce que les prix du

sucre sont plus intéressants que ceux de l'éthanol (l'autre transformation de la canne).

CHUTE DES PRIX EN TROIS ANS

Les conséquences d'un nouvel afflux de sucre sur le marché mondial pourraient être notables pour les cours, alors que ceux-ci ont déjà chuté de moitié en trois ans. A New York, sur l'Intercontinental Exchange, ils s'affichent à leur plus bas niveau depuis six ans, plombés par cinq années de surproduction. Les stocks de la planète sont remplis, ils pourraient frôler cette année 80 millions de tonnes, d'après l'International Sugar Organization : c'est presque assez pour satisfaire les besoins des sept plus gros consommateurs mondiaux, a calculé Bloomberg.

ESTIMATIONS REVUES EN BAISSSE

Plusieurs analystes ont d'ores et déjà abaissé leurs estimations, à commencer par ABN AMRO, Goldman Sachs et Citigroup. Car en dehors du Brésil, d'autres grands producteurs s'appêtent à submerger le marché de sucre. La Thaïlande, deuxième exportateur derrière le géant sud-américain, a récemment relevé ses prévisions de récolte après avoir constaté que les agriculteurs avaient préféré planter de la canne à sucre plutôt que du riz. Conséquence : le département américain de l'Agriculture évalue que les exportations thaïlandaises vont augmenter de 10 % la saison prochaine.

Et ce n'est pas fini. L'Inde se heurte, elle aussi, à des problèmes de surproduction. Le gouvernement cherche des solutions pour soutenir les prix locaux, le pays pourrait ainsi constituer des stocks régulateurs et augmenter la prime à l'exportation de sucre blanc. Des mesures qui pourraient aider l'industrie du raffinage du pays à se redresser.

A noter : La canne à sucre représente 80 % de la production mondiale de sucre, la betterave sucrière (dont l'Union européenne est le premier producteur de la planète) 20 %.

Écrit par Muryel JACQUE.

Les betteraviers européens demandent l'aide de Bruxelles

(Publié le 21.04.2015 – www.terre-net.fr)

Paris, 20 avr. 2015 (AFP) - Les producteurs européens de betteraves à sucre ont demandé lundi de l'aide à la Commission européenne, face à la forte baisse des prix provoquée par la surabondance de sucre sur le marché.

Les betteraviers expriment leur « forte inquiétude face à la situation très difficile du marché européen du sucre », sur lequel « le prix moyen a baissé de 43 % depuis janvier 2013 », dans un communiqué publié lundi par la Confédération internationale des betteraviers européens (Cibe). Ils dénoncent aussi les « incertitudes » avant l'abolition des quotas sucriers européens prévue pour 2017.

Les producteurs demandent donc à la Commission de bloquer les importations additionnelles de sucre pour les campagnes commerciales 2014/2015 et 2015/2016, car le marché européen est « plus que suffisamment pourvu ». Ils réclament aussi « qu'aucun accès supplémentaire au marché de l'UE ne soit accordé à des pays tiers ».

La Cibe exige aussi que les pays non-européens « respectent leurs engagements auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ». La Commission « dérégule (...) et impose au secteur sucrier européen un strict respect des limitations d'exportations fixées par l'OMC. Dans le même temps, la Thaïlande, l'Inde et le Brésil régulent et soutiennent activement leur industrie du sucre », déplorent les producteurs.

BAISSE DE 12% DES SURFACES EN 2015

Pour limiter l'impact de la baisse des prix, les betteraviers européens prévoient de réduire les surfaces de 12 % en 2015, et de transférer leurs excédents sur la campagne 2015/2016.

Le marché européen s'est ouvert en 2006 aux importations des Pays moins avancés (Pma). En revanche, les exportations de l'UE sont très strictement limitées par l'OMC jusqu'en 2017.

A cause de ces importations, les prix du sucre à l'intérieur de l'UE, bien que soumis au système des quotas, sont de plus en plus influencés par les cours mondiaux du sucre, déprimés depuis des mois par la très forte production planétaire.

L'UE est le premier producteur mondial de sucre de betterave au monde, et le 3e mondial si l'on inclut la canne à sucre (derrière le Brésil et l'Inde). Les premiers producteurs européens sont la France et l'Allemagne.

L'unité Ecostu'air va fournir les deux tiers de l'énergie de l'usine Tereos

(Publié le 19.04.2015 – www.paris-normandie.fr)

Valorisation des déchets. D'ici trois mois, l'unité Ecostu'air sera en mesure de fournir les 2/3 de l'énergie nécessaire à l'usine Tereos.



L'ensemble des connexions se poursuit (photo Stéphanie Péron)

«Rien de moins que le plus gros réseau de vapeur industrielle », à en croire Gwenaël Mahieux, directeur de l'usine Ecostu'Air (Saint-Jean-de-Folleville), valorisant en énergie depuis maintenant plus de dix ans les déchets collectés sur les territoires de communautés de communes de Caux Vallée de Seine, Saint-Romain, Pont-l'Évêque, Côte Fleurie et de la communauté d'agglomération du Havre. Soit 136 communes.

Le 2 juillet prochain, l'usine Tereos produisant du bioéthanol, et distante d'Ecostu'Air de 3 kilomètres, disposera de ses premières tonnes de vapeur qu'elle pourra à son tour transformer en énergie. Des watts provenant pour partie des déchets qu'elle aura elle-même générés auparavant.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cet exemple d'économie circulaire est le fruit d'une réflexion née il y a trois ans, au cours d'un échange auquel participait l'association des entreprises de Port-Jérôme, du représentant

de Sita Grand Ouest (Gwenaël Mahieux) pilotant Ecostu'Air et du directeur de l'usine Tereos-Lillebonne, Nicolas Lemaire. Sita venait de mettre en place un nouveau process de fabrication de vapeur.

À l'heure de renouveler leur convention de partenariat pour plus 16 ans, le Sevede (Syndicat d'élimination et de valorisation énergétique des déchets de l'Estuaire) et Sita s'engageaient à multiplier par trois le rendement énergétique de l'unité grâce à l'exploitation de la vapeur. Concrètement, aujourd'hui, Ecostu'Air produit 100 000 MWh/an d'électricité à partir de déchets. Soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 65 000 habitants. Dans quelques semaines, l'unité passera d'une valorisation 100 % électrique à une valorisation mixte générant 27 500 MWh/an d'électricité et 330 000 MWh de vapeur. Cette dernière produite à une pression de 40 bars, détendue puis transportée à 20 bars pour être exploitée à 12,5 sera dans son intégralité consommée par Tereos, unique client sur ce secteur et dont les besoins seront alors comblés aux 2/3 (aujourd'hui elle a recours au gaz).

L'EXCÉDENT SERA REVENDU

Depuis fin mars se poursuit l'ensemble des connexions eau/vapeur depuis la sortie des chaudières. Une turbine sera déposée courant mai sur le site d'Ecostu'Air afin d'abaisser la pression en sortie de ces mêmes chaudières (de 40 à 20 bars) et produisant de l'électricité pour satisfaire les besoins propres d'Ecostu'Air. L'excédent, de l'ordre de 10 000 MWh/an, sera revendu. Pour Florent Saint-Martin, le président du Sevede, pas de doute : « Cette forme de cogénération est considérée comme très novatrice, affirme-t-il. Un acteur local bénéficie par ce biais d'une énergie plus fiable et meilleur marché... »

Mais le miracle écologico-industriel est, néanmoins, confronté à sa limite. Tereos à lui seul consomme la totalité de la vapeur produite par l'usine de valorisation d'une capacité de 200 000 tonnes. De même, il ne semble pas envisageable d'alimenter un industriel glouton de calories au-delà de la zone de Port-Jérôme. Depuis 2012, l'usine Renault à Sandouville utilise ainsi 24 000 des 250 000 tonnes de vapeur produite par le site de valorisation des déchets Sedibex pour satisfaire une partie de ses besoins en chauffage.

Écrit par Christophe FREBOU.

Ile de la Réunion - Les planteurs réclament les 38 millions d'euros promis par Hollande

(Publié le 21.04.2015 – www.clicanoo.re)

A l'appel de la CGPER, plus de 200 planteurs se sont retrouvés devant les grilles de la préfecture. Ils réclament le renouvellement de la convention canne, toujours pas arrêtée, mais également les 38 millions d'euros promis pour la filière, alors que la campagne sucrière 2015 commence dans un peu moins de 3 mois.



Les planteurs réclament les 38 millions d'euros promis par Hollande.

Jean-Yves Minatchy (CGPER) et Jean-Bernard Gonthier (président de chambre d'agriculture) en tête du cortège de la contestation. (photo SLY)

Coup de pression des planteurs à quelques jours de la venue de la ministre de l'Outremer George Pau-Langevin dans notre île (vendredi prochain ndlr). A l'appel de la CGPER (Confédération générale des planteurs et éleveurs de la Réunion), ils ont défilé entre la gare routière de Saint-Denis et la Préfecture, bien décidés à exprimer leur mécontentement face à l'absence de renouvellement de la convention canne. "Nous ne sommes toujours pas rassurés sur l'avenir de la filière en l'absence de négociations sur la nouvelle convention canne (...).

Nous avons eu 17 réunions sur cette convention, neuf techniques et huit en commissions paritaires, mais toujours rien", explique le président de la CGPER, Jean-Yves Minatchy. Cette absence de concertation entre les planteurs et Tereos OI inquiète à moins de trois mois

du démarrage de la campagne sucrière. Le spectre d'un nouveau blocage des usines du Gol et de Bois Rouge est encore dans toutes les pensées.

Après avoir déposé une motion en préfecture, les planteurs ont été reçus pendant près d'une heure par Thierry Devimeux, secrétaire général aux affaires régionales. A la sortie de cet entretien, aucune annonce concrète, mais la certitude que l'Etat reste "conscient" du problème de la filière canne à la Réunion. Au cœur de leurs revendications, les planteurs réclament une revalorisation du prix de la tonne de canne et de la recette bagasse-énergie, respectivement de 8 et 6 euros. Une demande nécessaire face à l'augmentation constante des "engrais" et du "prix de l'eau" à laquelle il faut ajouter le coût des modernisations des exploitations, en forte hausse.

En face, Tereos ne souhaite pas repartir sur un tel engagement pendant 5 ans et propose de prolonger la convention canne actuelle de deux ans jusqu'en 2017, année où les quotas sucriers et les prix dans la filière ne seront plus garantis. "Pas question que Tereos impose sa loi ici (...). Nous ne sommes pas au Brésil ou en Tanzanie. Nous sommes à la Réunion avec nos spécificités (...). On demande un arbitrage de l'Etat", lâche Jean-Yves Minatchy.

Outre la nouvelle convention canne, la CGPER réclame les fameuses aides supplémentaires, d'un montant de 38 millions d'euros, promises par le président de la République en personne. Une promesse faite à l'usine de Bois Rouge lors de son dernier déplacement en juillet 2014. Une mesure censée venir justement amortir cette fin des quotas et des prix garantis en 2017, mais qui tarde à se concrétiser. "Ce serait un impact fort sur la filière", rappelle Jean-Yves Minatchy.

Sur cette somme de 38 millions d'euros, 32 millions seront redistribués en direction des planteurs réunionnais. Les 6 millions restants seront pour les planteurs des Antilles. "On attend toujours que cet argent soit débloqué", regrette le président de la CGPER.

"La situation est grave" aux yeux des planteurs qui évoquent un "tournant" de la filière canne. "Nous menons un combat commun pour l'avenir de la filière canne. Il faut rester vigilant et mobiliser". Jean-Yves Minatchy n'hésite pas à parler d'épée de Damoclès au-dessus de la tête des planteurs. Prochaine étape, une demande d'entrevue entre La CGPER et la ministre George Pau-Langevin.

Écrit par Julien DELARUE.

Ancienne sucrerie - Visitez la sucrerie de Francières

(Publié le 21.04.2015 – www.leparisien.fr)



Francières. Depuis mai 2013, la sucrerie de Francières sensibilise le public aux enjeux scientifiques et technologiques de la filière du sucre, lors de visites guidées. (LP/J-L.G.)

Ouvert au public depuis mai 2013, la Sucrerie de Francières poursuit sa reconversion en centre d'interprétation de l'industrie sucrière et des industries agro-ressources. Du processus de fabrication du sucre aux valorisations non alimentaire du végétal, la sucrerie sensibilise le public aux enjeux scientifiques, technologiques et industriels de cette filière.

Elle propose une visite guidée du patrimoine industriel et un atelier autour des cosmétiques végétales le week-end des 2 et 3 mai. Les visiteurs pourront fabriquer un savon picard à l'huile de colza et un gel pour les cheveux à partir de graines de lin.

Réservation conseillée. Contact : 09.81.35.69.53.

Brésil - Albioma acquiert une centrale de cogénération bagasse (48 MW) au Brésil

(Publié le 23.04.2015 – www.enerzine.com)

Le producteur d'énergie indépendant Albioma, a annoncé, la signature d'un accord définitif en vue de l'acquisition au Brésil de 65% du capital de Codora Energia, propriétaire d'une usine de cogénération bagasse (48 MW) située dans l'État de Goiás.

Mise en service en 2011 et dotée d'équipements de qualité, la centrale est adossée à une distillerie traitant aujourd'hui 1,6 million de tonnes de canne à sucre par an et détenue par le groupe sucrier Jalles Machado. Deuxième producteur mondial de sucre issu de l'agriculture biologique, ce groupe a traité 4,3 millions de tonnes de canne à sucre au cours de la dernière campagne.

La centrale exporte actuellement 98 GWh sur le réseau électrique et bénéficie d'un contrat de vente d'électricité à long terme sécurisé jusqu'en 2026 pour l'exportation de 87 GWh/an au tarif de 205 reals/MWh.

L'amélioration de l'efficacité énergétique issue du savoir-faire industriel d'Albioma, l'augmentation graduelle du volume de canne à sucre traité par la distillerie à 2,1 millions de tonnes par an et, à moyen terme, l'ajout d'une troisième turbine d'une puissance de 20 MW et la mobilisation de la paille de canne à sucre, devraient permettre de porter la quantité d'électricité exportée à plus de 170 GWh.

Albioma détiendra 65 % du capital de Codora Energia, le groupe Jalles Machado conservant les 35 % restants. L'acquisition sera financée à 50 % en dette locale et à 50 % en fonds propres. Sa finalisation est soumise à des conditions suspensives devant être levées au second semestre de l'exercice 2015.

"Nous nous réjouissons de ce nouveau succès. Il valide la stratégie du Groupe qui a fait du Brésil notre priorité à l'international" a déclaré Jacques Pétry, son PDG. "Albioma et Jalles Machado forment un partenariat équilibré et solide qui associe la position du groupe Jalles Machado, acteur de premier plan de l'industrie brésilienne du sucre et de l'éthanol, à l'expertise d'Albioma dans la valorisation à haute efficacité énergétique de la bagasse, ressource biomasse clé au Brésil. Nous sommes très heureux que notre partenaire brésilien conserve 35 % du capital de Codora Energia, alignant ainsi les intérêts à long terme des deux parties. Rio Pardo, notre première centrale brésilienne, a livré en 2014 de très bonnes performances industrielles et économiques. Le projet Codora devrait à son tour contribuer positivement aux résultats du Groupe, dès sa première année d'exploitation par Albioma."

** Depuis plus de 20 ans, Albioma exploite des centrales thermiques valorisant la bagasse, coproduit fibreux de la canne à sucre remplacé par le charbon hors campagne sucrière. Albioma développe désormais des centrales 100 % biomasse qui valoriseront, aux côtés de la bagasse, des déchets verts ou des résidus de l'industrie du bois. En complément, le Groupe exploite un parc photovoltaïque performant et des unités de méthanisation agricole. Présent en France métropolitaine, dans l'Outre-Mer français et à l'Île Maurice, le Groupe est implanté

depuis 2014 au Brésil, premier producteur mondial de canne à sucre.